

Le FLEC souligne que la recherche d'une solution pacifique à la question de Cabinda contribuera non seulement à la stabilité régionale, mais aussi à la promotion des principes de justice, de dialogue et du droit des peuples à l'autodétermination.

Le FLEC réaffirme son engagement en faveur d'une résolution politique du conflit par le dialogue, la négociation et la médiation internationale.

Après plus d'un demi-siècle de conflit, le peuple cabindais aspire à l'ouverture d'une nouvelle ère fondée sur la paix, la justice et le respect de ses droits fondamentaux.

Fait à Cabinda, le 8 juin 2026

Jean Claude Nzita

Porte-parole du FLEC

